



Titres RBC liés à une répartition stratégique de l'actif fondée sur des FNB mondiaux avec remboursement de capital

SOLUTIONS DE PLACEMENT GLOBALES

Objectif de placement :

Les titres RBC liés à une répartition stratégique de l'actif fondée sur des FNB mondiaux avec remboursement de capital (les « titres fondés sur des FNB mondiaux ») sont conçus pour offrir aux investisseurs une exposition aux actions du FNB iShares^{MD} Core S&P 500, du FNB iShares^{MD} Core MSCI EAFE, du FNB iShares^{MD} Core MSCI Emerging Markets et du FNB iShares^{MD} Russell 2000 (collectivement, les « FNB ») et, selon la performance du cours des indices auxquels les FNB sont liés, au FNB iShares^{MD} 20+ Year Treasury Bond (le « FNB d'obligations »). Les billets avec couverture en dollars canadiens, s'il y a lieu, offriront en outre une couverture partielle du risque de change potentiel entre le dollar canadien, monnaie dans laquelle sont libellés les titres fondés sur des FNB mondiaux et tous les paiements aux termes de ces Titres d'emprunt devant être effectués aux porteurs des Titres d'emprunt, y compris le montant du remboursement à l'échéance, et le dollar américain, monnaie dans laquelle sont libellés les placements théoriques dans les Portefeuilles.

Aucun impôt canadien à payer :

- jusqu'à l'échéance ou la disposition
- sur les modifications et les rééquilibrages annuels de portefeuille
- sur les remboursements de capital partiels

FNB de référence :

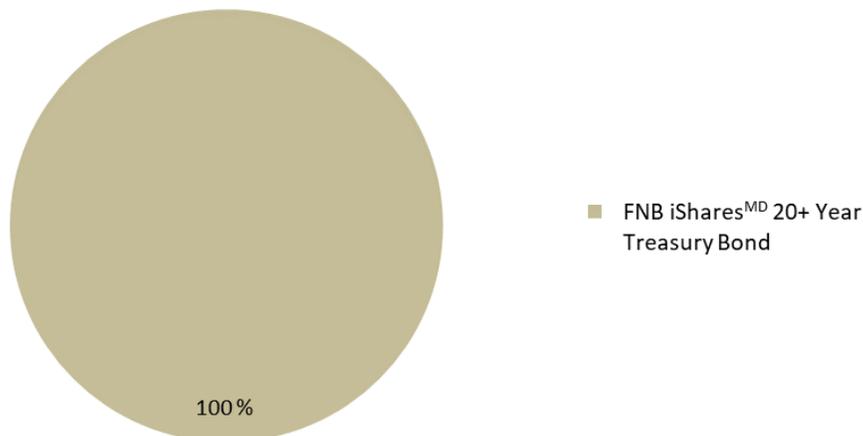
FNB iShares^{MD} Core S&P 500
FNB iShares^{MD} Core MSCI EAFE
FNB iShares^{MD} Core MSCI Emerging Markets
FNB iShares^{MD} Russell 2000
FNB iShares^{MD} 20+ Year Treasury Bond

Catégorie d'actifs :

Actions de fonds négociés en bourse américains

RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES – JUILLET 2022

Le diagramme à secteurs ci-après présente la répartition de l'ensemble des Portefeuilles en date du 30 juin 2022, compte non tenu de toute augmentation ou diminution des pondérations découlant de la performance des cours des Portefeuilles. La répartition des Portefeuilles pour votre série, y compris toute augmentation ou diminution des pondérations découlant de la performance des cours des Portefeuilles, sera affichée à l'adresse www.rbcnotes.com.



Le présent document est présenté intégralement sous réserve d'un supplément de fixation du prix (le « supplément de fixation du prix »), du prospectus préalable de base daté du 30 janvier 2018, du supplément de prospectus relatif au programme daté du 30 janvier 2018 et du supplément de prospectus relatif au produit daté du 30 janvier 2018 relatif aux titres liés à des titres de participation, à des parts et à des titres d'emprunt.

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada.

Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document.

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

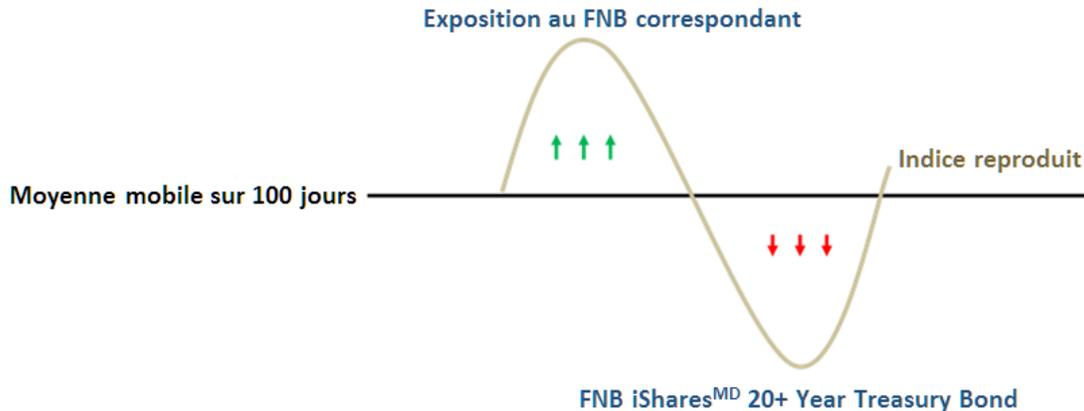


MÉTHODOLOGIE DES TITRES FONDÉS SUR DES FNB MONDIAUX

Le dernier jour de négociation du mois qui précède la date d'émission et le dernier jour de négociation de chaque mois par la suite (dans chaque cas, une « **date de répartition** »), la stratégie sera appliquée de manière à comparer le niveau de clôture de chaque indice reproduit à cette date de répartition avec le niveau de clôture moyen de l'indice pendant les 100 jours de négociation qui précèdent la date de répartition, inclusivement (individuellement, une « **moyenne mobile** »), afin de déterminer la composition des Portefeuilles pour le mois suivant.

Si, à une date de répartition donnée, le niveau de clôture d'un indice reproduit est égal ou supérieur à sa moyenne mobile, le Portefeuille applicable du mois suivant sera constitué des titres sous-jacents du FNB correspondant.

Si, à une date de répartition donnée, le niveau de clôture d'un indice reproduit est inférieur à sa moyenne mobile, le Portefeuille applicable du mois suivant sera constitué des titres sous-jacents du FNB d'obligations.



Le tableau suivant indique la pondération initiale du Portefeuille constitué de FNB correspondant à la date d'évaluation initiale. Les Portefeuilles seront rééquilibrés et ramenés à leur pondération initiale chaque année, comme il est expliqué dans le supplément de fixation du prix.

| Portefeuille | Pondération initiale |
|--|----------------------|
| FNB iShares ^{MD} Core S&P 500 | 40 % |
| FNB iShares ^{MD} Core MSCI EAFE | 30 % |
| FNB iShares ^{MD} Core MSCI Emerging Markets | 20 % |
| FNB iShares ^{MD} Russell 2000 | 10 % |

L'indice S&P 500^{MD} est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI »), et il est utilisé par la Banque Royale du Canada aux termes de licences. « Standard & Poor's^{MD} », « S&P^{MD} », et « S&P 500^{MD} » sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »), et « Dow Jones^{MD} » est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et ces marques de commerce sont utilisées par SPDJI aux termes de licences et sont utilisées aux termes de sous-licences à certaines fins par la Banque Royale du Canada. Les Titres d'emprunt ne sont pas parrainés, approuvés ou vendus par SPDJI, par Dow Jones, par S&P ou par les membres du même groupe que celles-ci, qui n'en font pas la promotion, et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s) ni n'engage sa responsabilité à l'égard des erreurs, des omissions ou des interruptions de l'indice S&P 500^{MD}.

Les termes clés utilisés dans les présentes sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix applicable.

Avant de conclure une opération ou d'acheter un instrument, les clients devraient évaluer les risques et les incidences de la proposition, aussi bien ceux d'ordre financier, juridique, réglementaire, fiscal ou comptable que ceux liés au marché ou au crédit. Les clients devraient évaluer ces risques et ces incidences indépendamment de la Banque Royale du Canada et des courtiers, soit RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., respectivement.

Les Titres d'emprunt ne seront pas des dépôts assurés aux termes de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*.

Un placement dans les Titres d'emprunt comporte des risques. Il n'est pas comme un placement direct dans les titres sous-jacents, et les investisseurs n'ont pas de droits à l'égard des titres sous-jacents, des FNB, du FNB d'obligations ou des titres qui composent les indices reproduits. Les Titres d'emprunt sont considérés comme des « dérivés visés » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Si vous achetez des Titres d'emprunt, vous serez notamment exposé aux variations des cours des titres sous-jacents et aux fluctuations des taux d'intérêt. Les cours peuvent être volatils, et un placement dans les Titres d'emprunt peut être considéré comme spéculatif. Puisque les Titres d'emprunt ne sont pas des titres à capital protégé et que le capital sera à risque, vous pourriez perdre la quasi-totalité de votre placement.

Les Titres d'emprunt ne sont pas des titres à revenu fixe et ne sont pas conçus pour être des solutions de rechange aux placements à revenu fixe ou aux instruments du marché monétaire. Les Titres d'emprunt sont des produits structurés qui comportent un risque de perte.

La valeur estimative initiale des Titres d'emprunt indiquée sur la page couverture du supplément de fixation du prix applicable ne tient pas compte des frais permanents applicables pendant la durée des Titres d'emprunt, y compris la tranche annuelle permanente de la somme relative au programme de billets, ni de tout crédit ou de toute déduction pour impôt étranger auquel la Banque pourrait avoir droit au Canada à l'égard des retenues d'impôt étranger qui pourraient s'appliquer aux dividendes et aux autres distributions qu'elle recevrait si elle couvrait ses obligations aux termes des Titres d'emprunt au moyen de l'acquisition des titres sous-jacents.

*Marque déposée de la Banque Royale du Canada